



# PROJET URBAIN DES ORGUES DE FLANDRE

## REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET

LE 17 AVRIL 2019, À 19H

### COMPTE-RENDU

Environ une centaine de personnes participent à la réunion, dans le préau de l'école primaire Tanger A, le mercredi 17 avril à 19h.

Sont présents pour expliquer le projet et répondre aux questions :

- **François Dagnaud**, Maire du 19<sup>e</sup> arrondissement
- **Roger Madec**, conseiller spécial auprès du Maire du 19<sup>e</sup> en charge de l'urbanisme et de l'architecture
- **Colombe Brossel**, adjointe à la Maire de Paris, chargée de la sécurité de la prévention, des quartiers populaires et de l'intégration
- **Jacques Baudrier**, conseiller délégué auprès de l'adjoint à la Maire de Paris à l'urbanisme, chargé des constructions publiques, des grands projets de renouvellement urbain et de l'architecture
- **Adji Ahoudian**, Adjoint au maire du 19<sup>e</sup> en charge de la Politique de la Ville
- **David Megrier**, directeur départemental d'Immobilier3F
- **Valérie Sniter**, cheffe de projet à la Direction de l'Urbanisme Ville de Paris
- **Elisa Merlo-Zeitoun** et **Adrien Cerf**, cheffe de projet et chargé de développement local, équipe de développement local du 19<sup>e</sup> arrondissement
- **Emmanuelle Roux**, Cheffe de projet à l'Atelier Parisien d'Urbanisme

## INTRODUCTION

### **FRANÇOIS DAGNAUD, Maire du 19e**

Nous nous engageons pleinement pour l'amélioration de la vie de ce quartier: des équipes travaillent sur le projet depuis plusieurs années et près de 33 millions d'euros seront investis à terme.

C'est un processus long, nous travaillons avec vous sur ce projet depuis 4 ans. La démarche de concertation qui a été mise en place a permis d'intégrer la « patte » des habitants à ce projet.

Enfin, en matière de qualité d'aménagement, le projet est pensé pour améliorer la vie des habitants, favoriser plus de propreté et de sûreté.

### **ROGER MADEC, conseiller spécial auprès du Maire du 19e en charge de l'urbanisme et de l'architecture**

Le quartier des Orgues de Flandre est un quartier emblématique du 19<sup>e</sup> arrondissement. Il a été réalisé dans la 2<sup>e</sup> moitié des années 70, et correspondait à cette époque à un « petit paradis » avec des logements très qualitatifs, un grand jardin central et des commerces. Mais le quartier a vieilli et s'est dégradé progressivement, accumulant certaines problématiques que nous connaissons aujourd'hui.

Le quartier a été inscrit en 2014 comme secteur d'intervention de l'ANRU lors de la seconde vague de rénovation urbaine. La Mairie du 19<sup>e</sup> s'est pleinement engagée dans ce processus.

L'élaboration du projet s'est appuyée sur une démarche de dialogue avec les habitants et les acteurs du quartier. L'immersion des équipes sur le terrain, une série d'ateliers, des balades urbaines ont permis de dessiner avec vous les grandes lignes du projet urbain.

### **JACQUES BAUDRIER, conseiller délégué auprès de l'adjoint à la Maire de Paris à l'urbanisme, chargé des constructions publiques, des grands projets de renouvellement urbain et de l'architecture**

Le quartier a bénéficié de la deuxième vague de rénovation urbaine lancé en 2014 par l'ANRU. La première a eu lieu en 2001, on peut estimer que ce type d'opportunité ne se représentera pas avant 11 ans. La Ville de Paris s'est battue pour que le quartier Orgues de Flandre bénéficie de ces financements car au départ l'État n'avait sélectionné aucun quartier parisien. Nous avons ainsi réussi à mobiliser de nombreux acteurs pour financer ce projet : l'État, la région, les bailleurs...

Le processus d'élaboration d'un projet ANRU est long, nous avons commencé en 2014 et nous déposons le dossier à l'ANRU cette année. C'est un projet de qualité dont nous sommes fiers car il permettra d'améliorer le cadre de vie des habitants.

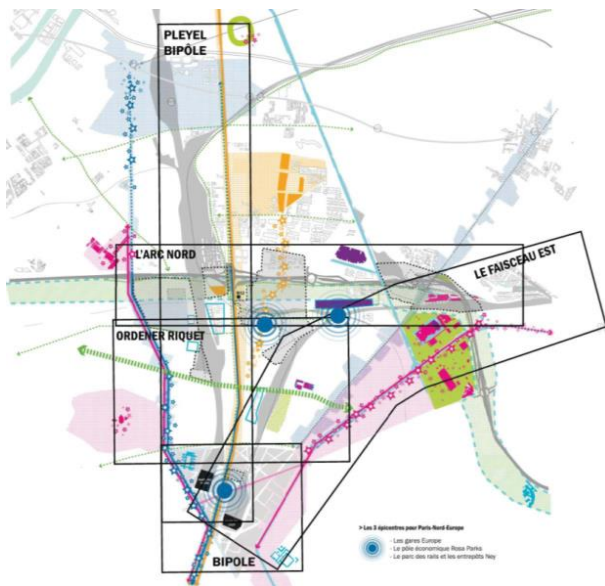
Je remercie toutes les personnes qui ont participé aux nombreux temps de concertation qui ont permis de construire ce projet.

## RAPPEL DU CONTEXTE ET DES ENJEUX DU PROJET URBAIN

>> Télécharger le diaporama de présentation sur le site [paris.fr](http://paris.fr)

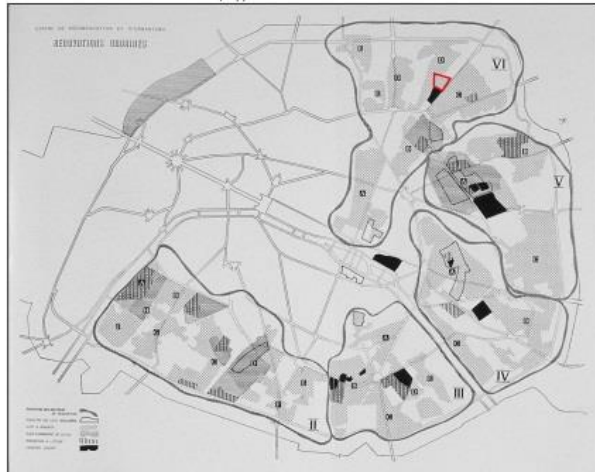
**VALERIE SNITER, cheffe de projet à la direction de l'urbanisme Ville de Paris**

Le quartier des Orgues de Flandre se situe dans le secteur d'aménagement de Paris Nord Est Élargi qui a une superficie de 600 hectares. Le quartier doit profiter de la dynamique du canal de l'Ourcq et d'un changement d'image dans la continuité de l'opération Michelet et Mac Donald, en lien avec l'ouverture de la gare Rosa Parks.



Cet îlot faisait partie des opérations de résorption des îlots insalubres de Paris, constitué de petites constructions (ateliers), avec notamment la porte de la Cité des flamands qui a depuis été déplacée.

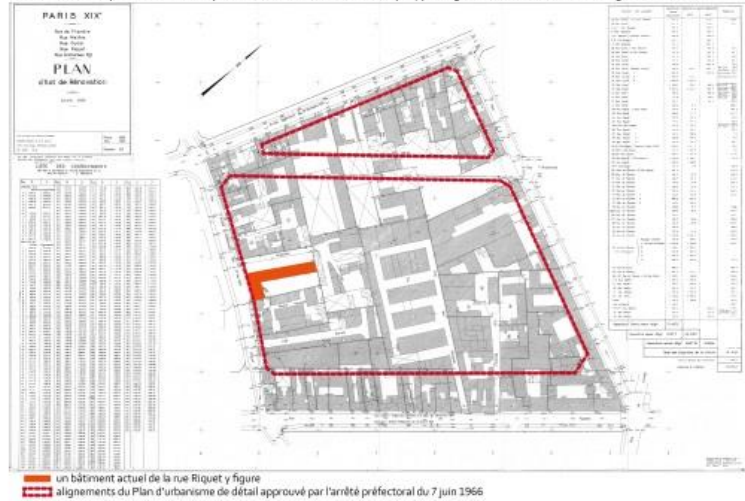
1959 : Plan d'urbanisme directeur de Paris, rapport identifiant les îlots à rénover



• Ilot Flandre - Tanger - Maroc : Chantier ouvert

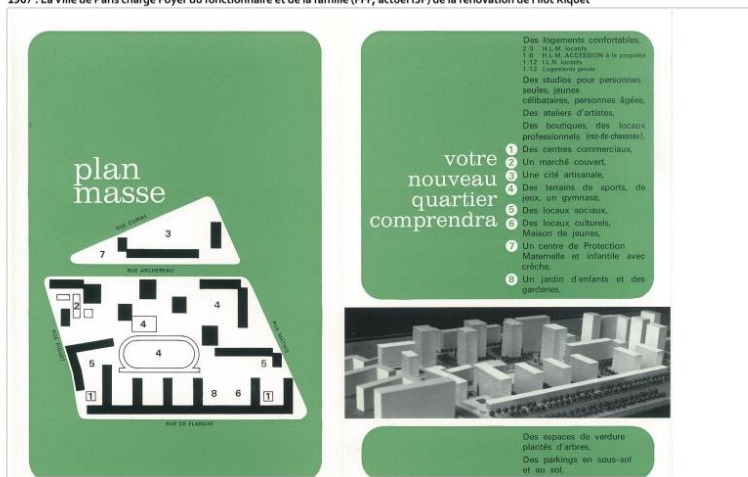
•  Ilot Riquet  
Secteur à rénover  
Parmi les secteurs «mal utilisés», insalubres ou occupés par des entrepôts, ou des activités industrielles qui sont jugées devoir quitter Paris.

1963-1966 : Plan du parcellaire existant : prémices de la rénovation de l'îlot Riquet, prolongation de la rue Archereau élargissement des rues



Le schéma d'aménagement initial prévoyait des constructions en barres et en tours et un grand stade fermé au milieu de l'îlot.

1967 : La Ville de Paris charge Foyer de fonctionnaire et de la famille (FFF, actuel I3F) de la rénovation de l'îlot Riquet



Après la construction de premières tours sur la rue Archereau, un changement de maîtrise d'œuvre fait évoluer la forme architecturale des bâtiments, pour aboutir à l'image actuelle du quartier. Cette architecture avant-gardiste a reçu le label « Patrimoine du 20<sup>e</sup> siècle ».



Le centre de l'îlot est devenu un jardin, qualifiant l'espace intérieur à l'îlot mais engendrant les difficultés rencontrées aujourd'hui :

- Peu de personnes fréquentent ou traversent ce jardin en cœur d'îlot, les entrées et cheminements n'étant ni lisibles ni qualitatifs. Renforcer la fréquentation de l'espace public central dans le cadre du projet contribuera à le rendre plus sûr.
- De plus, la conception d'origine du jardin a été pensée en rupture avec les aménagements paysagers parisiens classiques : actuellement, seul le petit square central est perçu par les habitants comme un espace actif, le reste des espaces verts étant des espaces à voir et sans usages.

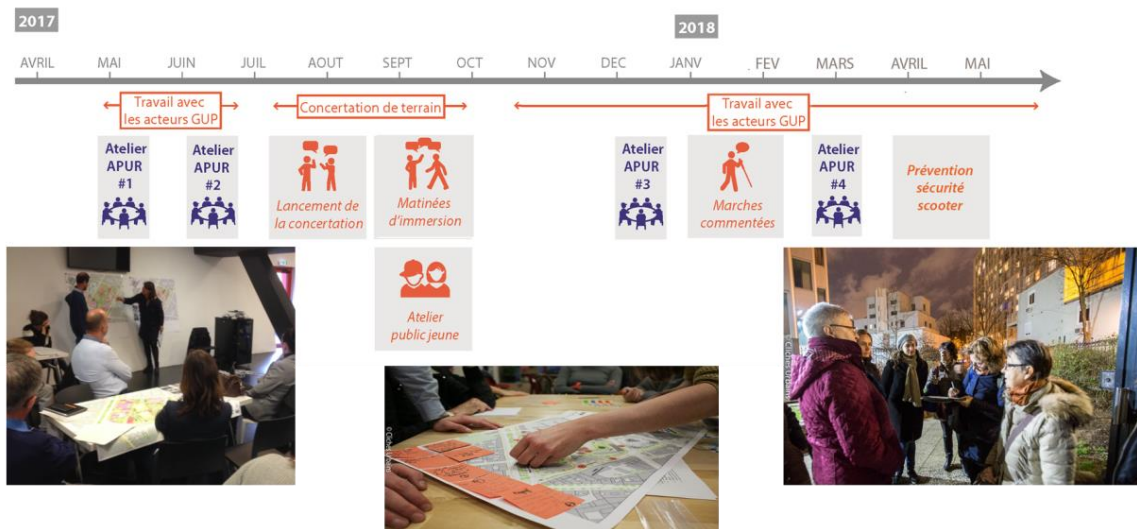
Les enjeux du projet urbain sont :

- Redonner de l'attractivité au quartier et la fierté d'habiter les Orgues de Flandre
- Renverser la dynamique de dégradation du site :
  - en apportant des réponses structurelles aux difficultés constatées en GUP sur les espaces partagés, en matière de propreté et de sûreté ;
  - par la rénovation des logements et des espaces publics, en s'appuyant sur le potentiel végétal du site et la qualité architecturale des bâtiments ;

Pour répondre à la problématique :

- des espaces publics et résidentiels en matière de propreté et d'insécurité, la Ville de Paris a confié à l'APUR une mission d'étude urbaine portant sur les leviers suivants :
  - Requalifier et clarifier les cheminements
  - Rendre lisibles et attractives les différentes entrées
  - Rééquilibrer les fonctions de l'espace central entre jardin à voir et jardin actif dans des proportions travaillées avec habitants et usagers lors d'une prochaine phase de concertation à partir de mi-2020.
- des bâtiments vieillissants, des études techniques ont été menées pour identifier et chiffrer les travaux prioritaires
  - sur les logements (copropriétés Cantate, Fugue et Immobilière 3F) ;
  - sur les équipements municipaux

## ADRIEN CERF, chargé de développement local à l'EDL 19E



Au début de l'été 2017, l'équipe projet est venue à la rencontre des habitants dans le quartier. L'objectif était double : confronter le travail réalisé lors des 2 premiers ateliers sur le diagnostic et également recruter de nouveaux participants pour les deux ateliers suivants.

### Retour sur la concertation de terrain été 2017 : comment le quartier est-il vécu ?



Le retour de cette concertation a pointé comme atouts le jardin, les équipements, la qualité de l'architecture, la mixité, et en points à améliorer l'insécurité, les scooters, la présence de rats, la saleté et le délaissement.

En janvier 2018, une marche a été organisée avec des femmes, la nuit, pour approfondir les questions de sûreté et travailler le projet urbain en conséquence.

La méthodologie de l'étude urbaine s'appuie sur une série d'ateliers mobilisant les acteurs déjà impliqués dans le quartier dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité :

Conseil Citoyens, amicales de locataires, représentants des copropriétaires, associations et équipements publics du quartier, services de la Ville concernés, bailleurs, club de prévention, services de police, délégués du préfet à la politique de la Ville et services de l'État instruisant le dossier au niveau de l'ANRU.

Cette démarche a permis de mieux appréhender « la maîtrise d'usage » (diagnostic partagé sur le quartier et hiérarchisation des besoins) en croisant les regards des acteurs lors de quatre ateliers. Ceux-ci commençaient par un exposé sur une thématique ou des propositions, sur lesquelles les participants réagissaient en petits groupes et restituaient à tous en fin d'atelier.

- Atelier 1 : histoire du quartier et diagnostic partagé sur les entrées et cheminements
- Atelier 2 : travail sur des propositions
- Atelier 3 : travail sur les usages des espaces publics
- Atelier 4 : travail sur les nouvelles conceptions de l'espace public et restitution de l'étude

*Les comptes-rendus de ces ateliers sont accessibles sur [paris.fr](http://paris.fr).*

La réussite de cette méthodologie a tenu notamment à la stabilité du groupe sur les 4 ateliers organisés.

### EMMANUELLE ROUX, Cheffe de projet à l'APUR

La présentation de la maquette 3D, outil innovant pour construire le projet est faite en séance. Conçue par l'APUR elle permet à tous de mieux visualiser le quartier tel qu'il existe et de tester les différentes propositions d'aménagement



Le quartier  
tel qu'il  
existe



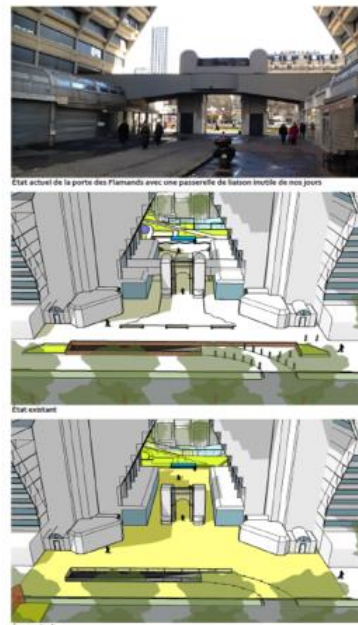
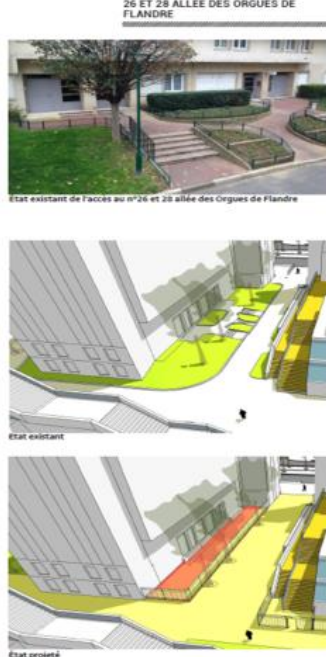
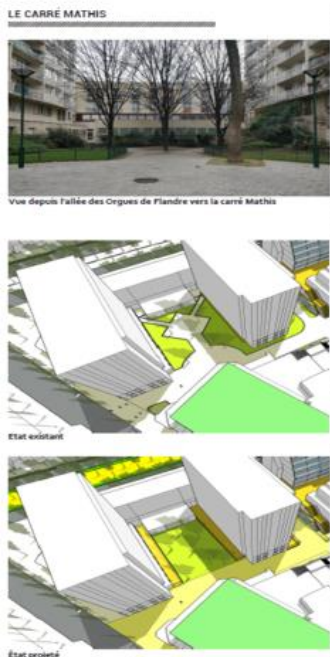
Le quartier tel qu'il est projeté

LE PROJET D'AMENAGEMENT ISSU DES ATELIERS APUR (extraits de la maquette)

Carré Mathis

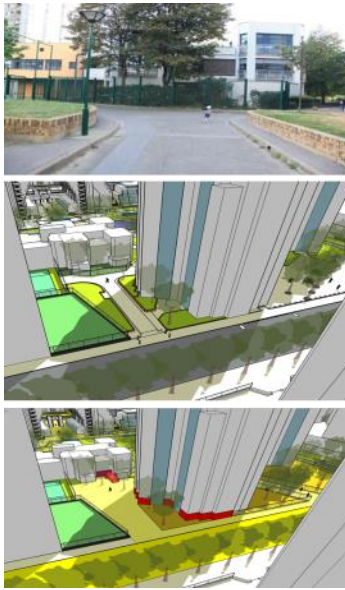
26/28 allée des Orgues

Porte des Flamands





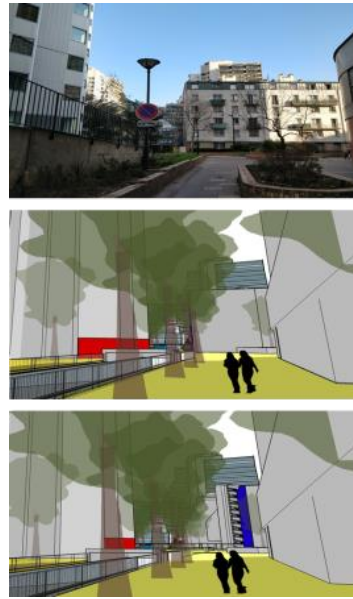
### Placette de l'école



### Entrée Riquet



### Entrée Lamaze



>> Retrouvez toutes les images de la maquette 3D avant/après par secteur dans l'étude finale de l'APUR accessible sur la page projet Orgues de Flandre sur [Paris.fr](http://Paris.fr)

Le projet prévoit :

- 4550 m<sup>2</sup> dédiés au jardin central pour plus d'usages, (+ 3800 m<sup>2</sup> par rapport au square existant de 750 m<sup>2</sup>) ;
- Une clarification des statuts publics et résidentiels sur l'allée des Orgues par la résidentialisation et la requalification de certaines entrées d'immeubles
  - Entrée 17 rue Mathis : résidentialisation, fermeture du dessous de l'escalier pour éviter les mésusages ;
  - Allée des Orgues de Flandre: requalification et rénovation du revêtement de sol ;
  - Carré Mathis : travail sur les entrées des logements du 30/32 allée des Orgues de Flandre pour plus de sécurité et réaménagement de l'espace vert central ;
  - 26/28 allée des Orgues de Flandre : requalification de l'entrée, résidentialisation et mise en accessibilité des logements ;
  - Porte des Flamands : mise en valeur de la porte en supprimant la coursive haute et la rampe du parking, abaissement des édicules de ventilation, rénovation des sols et des éclairages ;
  - Entrée rue Riquet : distinction des accès livraison et de l'entrée du jardin ;
  - Entrée TEP, rue Archereau : création d'une place piétonne qui desservira l'entrée de l'école, le TEP et le jardin ;
  - Parvis Archereau (Tours Prélude et Cantate) : rénovation et végétalisation du parvis
  - 32/34 rue Riquet: démolition de la dernière travée de 12 logements pour permettre d'une part, une vision directe sur le jardin depuis la rue Archereau et donc d'inviter à entrer dans l'îlot, et d'autre part de créer des cheminements

piétons lisibles une fois dans l'espace central en application du principe de sécurité « voir et être vu » ; Rencontre des locataires impactés les 25 février et le 22 mars 2019, modalités de relogement suivant charte ANRU : (trois propositions, conservation du niveau de loyer au m<sup>2</sup>)

- Rue du Docteur Lamaze : rénovation et végétalisation de la rue piétonne ;
- Rues Riquet, Archereau, Curial (partiellement) : réaménagement et végétalisation pour apaiser les rues, améliorer le confort des piétons, réduire les îlots de chaleur et donner une nouvelle image au quartier



Les tours  
Prélude et  
Cantate  
depuis l'entrée  
Riquet

Images de  
référence de  
requalification  
de rues et de  
jardins

## LE PROJET URBAIN ISSU DES ATELIERS

### VALERIE SNITER, cheffe de projet à la direction de l'urbanisme Ville de Paris

Le projet prévoit :

- Pour les équipements publics :
  - La rénovation des espaces intérieurs du centre sportif, (piscine, gymnase et centre d'animation) avec végétalisation des terrasses : 4.6 M €
  - La création d'une place devant la future entrée de l'école maternelle 26 rue Archereau pour mettre en valeur cette école et la couverture de la cour côté Nord ( présence de jets d'objets) : 490 k €
- Pour les espaces publics et résidentiels du cœur d'îlot : 8.5 M €
- Pour les espaces publics autour de l'îlot : 9.2 M€
- Pour les logements :
  - Des travaux ont déjà été programmés ou effectués sur le parc d'Immobilière 3F pour un montant de 43.8 Millions d'euros
    - Réhabilitation thermique des tours (464 logements)
    - Réhabilitation des orgues (564 logements)
    - 32/34 rue Riquet : réhabilitation de 67 logements
  - À venir : la Réhabilitation du 7/9 rue Mathis et la démolition 12 logements  
Total : 6.58 M €
  - Les **copropriétés** ont engagé des travaux de rénovation thermique et des systèmes de sécurité incendie, dans le cadre du programme de la Ville de Paris « éco-rénovons-Paris » :

- Tour Cantate : projet de rénovation de 10 M € voté.
- Tour Fugue : projet de rénovation évalué à environ 11 M€.

L'ensemble de ces opérations a été intégré au dossier de demandes de cofinancement à l'ANRU

## LE CALENDRIER

### VALERIE SNITER, cheffe de projet à la direction de l'urbanisme Ville de Paris

Certaines opérations sont déjà engagées, travaux (2018 - 2021) :

- Rénovation du carré Mathis (Ville de Paris et 3F)
- Rénovation du centre sportif
- Rénovation avenue de Flandres et piste cyclables rue Riquet
- Rénovation 32/34 rue Riquet
- Rénovation Tour Cantate (fin 2019 début 2020) et rénovation tour Fugue (Travaux à partir de fin 2021 sous réserve du vote de la copropriété sur les travaux ultérieurs)

Les autres opérations sont inscrites sur la prochaine mandature avec des travaux envisagés à partir de 2022. Elles feront l'objet d'une concertation à partir de mi 2020.

### ADRIEN CERF, chargé de développement local à l'EDL 19e

La démarche de Gestion Urbaine de Proximité menée, depuis 2011, avec les acteurs du quartier en parallèle du projet a permis de régler certains dysfonctionnements :

- Fermeture ilot à la circulation et au stationnement automobile anarchique
- Amélioration de la propreté dans le jardin
- Action d'amélioration dans le jardin : retrait des grillettes, sécurisation de l'escalier à l'arrière de la piscine
- Action de prévention auprès des jeunes sur la conduite des scooters

De prochains rendez-vous sont programmés en 2019 et 2020



#### été 2019

- l'équipe projet viendra à votre rencontre pour informer et échanger sur le projet

#### Mi 2020

- Concertation sur les futurs usages des espaces publics

## TEMPS DE QUESTIONS / REPONSES

Pour faciliter la lecture de ce compte-rendu, les échanges ont été regroupés par thématiques.

### DEMOLITIONS DES LOGEMENTS

*« Pour quelle raison a-t-on décidé de démolir les logements au 32 /34 rue Riquet? J'habite dans un de ces logements et je m'inquiète pour mon avenir, qu'est-ce qu'on va devenir ? Où va-ton être relogé ? »*

*« Je me questionne sur la pertinence de démolir des logements sociaux alors qu'il en manque tant à Paris. »*

**François Dagnaud :** Concernant la démolition de ces 12 logements, les élus ont fait un choix, nous l'assumons. Ce choix a été fait au nom de l'intérêt général. Nous avons privilégié un projet ambitieux qui répond à vos besoins et à vos attentes. Chaque situation sera accompagnée de manière très personnalisée, je m'y engage. Mais l'objectif est de ne pas entraver le projet d'ensemble. Les relogements seront faits en fonction des vœux des habitants et dans de bonnes conditions. Tout sera fait pour que cela se passe au mieux pour les locataires relogés.

**Roger Madec :** Le choix de la démolition d'une partie du bâtiment a été fait pour des raisons de lisibilité et de sécurité du quartier. Nous avons dernièrement organisé une réunion avec les locataires concernés par la démolition. Je tiens à préciser qu'aucun bailleur ne met jamais aucun habitant à la rue, des solutions seront trouvées individuellement pour chaque locataire.

**David Megrier :** Comme l'a expliqué Roger Madec, nous avons déjà eu plusieurs réunions avec les locataires concernés par les démolitions. L'ANRU encadre les relogements dans les quartiers de rénovation urbaine dans une logique de mixité sociale. Le bailleur 3F a une bonne connaissance du fonctionnement de ce type de projet. Plusieurs garanties sont données aux locataires pour que le relogement se passe le mieux possible : une enquête relogement est réalisée pour recueillir les souhaits de relogement des habitants, plusieurs propositions sont faites, le déménagement ainsi que la fermeture et l'ouverture des fluides sont pris en charge. Nous nous sommes entendus pour accompagner les personnes âgées dans le démontage de leurs meubles, la réalisation de petits travaux... Concernant les lieux de relogement, cela dépendra des demandes des familles, nous allons essayer de trouver les solutions les plus adaptées. Mme Amira, en charge du relogement, va prendre contact avec l'ensemble des familles.

### NUISANCES ENGENDREES PAR LES SCOOTERS

*« Le projet d'espace public est intéressant, mais j'ai une crainte : les scooters vont s'en donner à cœur joie avec les lignes droites que vous créez. »*

*« La question des scooters, on n'en parlera jamais assez ! C'est très dangereux pour les enfants dans le quartier. Je vous remercie de votre travail sur les espaces publics mais la question des scooters est urgente à régler, on ne peut pas attendre les financements de l'ANRU. »*

**François Dagnaud :** La problématique des scooters se retrouve aussi ailleurs. On a assisté à la disparition des voitures qui ont été remplacées par des scooters. Les aménagements de sécurité passive peuvent être une solution mais ils ont des limites : on ne peut pas vivre dans une ville ceinturée, avec une multiplication des barrières. La responsabilité des usagers est aussi à prendre en compte. La future police municipale prendra en charge la verbalisation de ces scooters. C'est une avancée car aujourd'hui la police nationale n'a pas de temps de s'occuper des questions de sécurité routière.

À court terme, avant cet été, des barrières seront installées dans le cœur de quartier pour compliquer le passage des scooters et faciliter la verbalisation. Mais la difficulté est de maintenir un accès pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite. Il nous faut trouver un point d'équilibre entre empêcher le passage des scooters et ne pas bloquer les autres usagers.

#### **LES PROBLEMATIQUES D'INSECURITE DANS LE QUARTIER**

*« J'habite le quartier depuis 20 ans et je suis catastrophé par son évolution du quartier : les problèmes de sécurité sont énormes et de plus en plus permanents, y compris à l'intérieur des immeubles. »*

*« J'habite dans la tour Sonate et je souhaite aussi souligner les problèmes de sécurité. Le quartier est pourri par la drogue. Le projet est magnifique mais il est primordial de réfléchir à la question de la sécurité. »*

*« Ce projet est bien mais je suis déçue de voir que le projet résidentialisation de l'allée des Orgues ne se fera pas tout de suite car il y a urgence ! Il y a des rassemblements très régulièrement devant chez moi. J'attends avec impatience les grilles ! »*

**François Dagnaud :** Sur ces sujets sécurité, avec le commissaire de police de Paris, nous avons interpellé le Ministre de l'intérieur en signifiant qu'on avait besoin d'effectifs de police.

Le Ministre s'est engagé à remettre à niveaux les effectifs de police dans 19<sup>e</sup> arrondissement. Cela devrait améliorer les choses car l'efficacité de la lutte contre l'insécurité dépend des moyens de la police. Le GPIS est en train de se réorganiser en faisant des interventions fréquentes et spontanées. Ces évolutions commencent à porter leur fruit.

**Colombe Brossel :** Comme l'a évoqué M Le Maire, le GPIS a mis en place des interventions d'initiative. À partir de cet été le GPIS sera présent dans le quartier à partir de 18h. Ce dispositif est en train d'être finalisé. L'information sera relayée auprès copropriété et du bailleur.

Concernant la lutte contre les stupéfiants, l'ensemble des services spécialisés de la police doivent être mobilisés. Il faut s'attaquer en profondeur aux trafics dans nos quartiers, car c'est ça qui mine la vie du quartier. Une réunion sur ce sujet est prévue avec le conseil de quartier en juin.

## LES COMMERCES

*« Certains commerces engendrent des nuisances notamment au niveau de la Porte des Flamands : la terrasse de la boulangerie, les livraisons chez Picard à 6h du matin, la pizzeria qui vend de l'alcool jusqu'à pas d'heure... J'habite au-dessus et je ne dors pas la nuit. »*

*« Les jeunes qui boivent dehors jusqu'à pas d'heure, on n'en peut plus »*

*« La vente d'alcool à des heures tardives dans le quartier est un vrai souci »*

**Colombe Brossel :** Nous avons noté la problématique de ces commerces qui parce qu'ils autorisent la vente d'alcool, engendrent des nuisances pour les riverains. Nous avons mobilisé préfecture police sur ce sujet. Ces commerces ont une activité autorisée, nous commençons par une phase de dialogue et de négociation avec eux. Mais aux vu des nuisances engendrées, la mairie affirme son souhait d'intervenir avec un renforcement des contrôles sur les règles d'hygiène et d'urbanisme. Une liste de 30 commerces qui engendrent des nuisances a été établie ans le nord est parisien, nous allons rentrer dans une politique plus offensive pour que plus personne ne puisse s'exonérer de ses responsabilités.

**3F gestion commerces :** le pôle commercial des Orgues de Flandre est le plus attractif du patrimoine commercial de 3F. Les franchises présentes sont appréciées et demandées, je pense notamment au magasin Picard. Concernant les nuisances liées aux horaires des livraisons, nous allons contacter l'enseigne, ils sont très réactifs sur ce type de problème.

Nous avons également noté la problématique de la pizzeria qui engendre des nuisances. Le bail commercial étant en règle, il nous est compliqué d'intervenir seuls. Nous allons travailler étroitement avec la ville pour voir quelle procédure engager.

Enfin, concernant la terrasse de la boulangerie, je tiens à souligner que 3F n'a jamais autorisé l'installation d'une terrasse. J'ai fait plusieurs courriers pour signaler ce problème. Aujourd'hui ce commerce cède son fonds de commerce, il n'y aura donc pas de droit de terrasse pour ses successeurs.

*« J'ai beaucoup regretté la disparition du marché Archereau. Il manque des commerces de bouche dans le quartier. »*

**Roger Madec :** La disparition marché n'a été faite de gaité de cœur par la ville mais il n'y avait pas de clients, les commerces n'étaient plus rentables. Un magasin Emmaüs a été installé à la place et son utilité sociale est reconnue dans le quartier.

## INTERVENTION SUR LES LOGEMENTS DANS LE CADRE DU PROJET

*« Le projet d'espace public est intéressant mais il y a un besoin urgent d'intervention les logements : certaines terrasses ont des problèmes d'étanchéité, les canalisations ne sont pas en bon état, la terrasse d'Emmaüs est un gros sujet pour locataires qui habitent à proximité, l'isolation n'est pas en bon état... »*

**David Megrier :** Nous gérons 464 logements dans le quartier des Orgues. Actuellement, nous sommes dans une période de projets qui sont menés simultanément :

- La rénovation des deux tours
- La transformation de notre ancienne agence en 21 logements

Nous avons investi 43 millions sur le quartier depuis 8 ans. Et en parallèle nous continuons à faire notre travail de bailleur, d'entretien et d'investissement dans notre patrimoine.

*« Qu'en est-il des locaux de 3F qui sont maintenant vides ? Est ce qu'il ne serait pas possible d'en faire des locaux associatifs ? »*

**David Megrier :** jusqu'au 30 avril ces locaux sont utilisés pour de l'hébergement urgence. Nous allons ensuite convertir ces bureaux en 21 logements. Le programme sera livré en 2021.

## CONCLUSION DU MAIRE DU 19<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

**François Dagnaud :** Tout au long de l'été, l'équipe en charge du projet viendra à votre rencontre dans le quartier pour échanger avec vous sur le projet. En 2020, une démarche de concertation sur les usages permettra d'approfondir le projet d'espaces publics pour qu'il réponde le plus possible à vos besoins.